C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-06-000553-111

Chambre des actions collectives COUR SUPÉRIEURE

COMITÉ D'ENVIRONNEMENT DE VILLE-ÉMARD (C.E.V.E.)

Demanderesse

-et-

GILLES CÔTÉ

Personne désignée

C.

KENNETH STODOLA

-et-

GILLES L'ESPÉRANCE

Défendeurs

DÉCLARATION DE SATISFACTION DE JUGEMENT

La demanderesse, par l'entremise de ses avocats soussignés, déclare que les défendeurs ont satisfait en entier au jugement rendu en cette cause le 21 avril 2016, en capital, intérêts et frais.

MONTRÉAL, ce 30 août 2016

SYLVESTRE FAFARD PAINCHAUD, S.E.N.C.R.L.

Maître Benoit Marion

b.marion@sfpavocats.ca

Me Gilles G. Krief

g.krief@sfpavocats.ca

(Code d'impliqué : BS0962)

740, avenue Atwater

Montréal (Québec) H4C 2G9

Téléphone: 514-937-2881, p. 245 et p. 239

Télécopieur : 514-937-6529 Avocats de la demanderesse Notre référence : 10725BM18

500-06-000553-111

COUR SUPÉRIEURE (Actions collectives)

COMITÉ D'ENVIR ÉMARD (C.E.V.E.) D'ENVIRONNEMENT R VILLE-

Demanderesse

GILLES CÔTÉ

Membre désigné

KENNETH STODOLA

GILLES L'ESPÉRANCE

Défendeurs

DÉCLARATION DE SATISFACTION DE JUGEMENT

ORIGINAL

N/D: 10725BM18 Me Benoît Marion

BS0962

b.marion@sfpavocats.ca
Me Gilles G. Krief

g.krief@sfpavocats.ca

SYLVESTRE, FAFARD, PAINCHAUD,

AVOCATS s.e.n.c.r.l.

740, avenue Atwater Montréal (Québec) H4C 2G9

Tél.: (514) 937-2881 Fax: (514) 937-6529

www.sfpavocats.ca